

59^e séance

Articles, amendements et annexes

LOI DE FINANCES POUR 2006

DEUXIÈME PARTIE

Projet de loi de finances pour 2006 (n^{os} 2540, 2568).

Mission « enseignement scolaire »

ÉTAT B

Autorisations d'engagement : 59 740 503 677 euros ;

Crédits de paiement : 59 736 720 527 euros.

Amendement n° 100 présenté par M. Chamard, rapporteur spécial au nom de la commission des finances, MM. Méhaignerie, Carrez et Michel Bouvard.

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(En euros)

PROGRAMMES	+	–
Enseignement scolaire public du premier degré <i>dont Titre 2 Dépenses de personnel.</i>		
Enseignement scolaire public du second degré..... <i>dont Titre 2 Dépenses de personnel</i>		80 000 000 80 000 000
Vie de l'élève <i>dont Titre 2 Dépenses de personnel.</i>		
Enseignement privé du premier et du second degré <i>dont Titre 2 Dépenses de personnel.</i>		
Soutien de la politique de l'éducation nationale <i>dont Titre 2 Dépenses de personnel.</i>		
Enseignement technique agricole <i>dont Titre 2 Dépenses de personnel.</i>		
Totaux	0	80 000 000
Solde		– 80 000 000

Amendement n° 444 présenté par MM. Chamard, Méhaignerie, Carrez et Michel Bouvard.

Modifier ainsi les autorisations d'engagement :

(En euros)

PROGRAMMES	+	–
Enseignement scolaire public du premier degré <i>dont Titre 2 Dépenses de personnel.</i>		
Enseignement scolaire public du second degré..... <i>dont Titre 2 Dépenses de personnel</i>		40 000 000 40 000 000
Vie de l'élève <i>dont Titre 2 Dépenses de personnel.</i>		
Enseignement privé du premier et du second degré <i>dont Titre 2 Dépenses de personnel.</i>		
Soutien de la politique de l'éducation nationale <i>dont Titre 2 Dépenses de personnel.</i>		
Enseignement technique agricole <i>dont Titre 2 Dépenses de personnel.</i>		
Totaux	0	40 000 000
Solde		– 40 000 000

Amendement n° 422, deuxième rectification, présenté par le Gouvernement.

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(En euros)

PROGRAMMES	+	–
Enseignement scolaire public du premier degré <i>dont Titre 2 Dépenses de personnel.</i>		
Enseignement scolaire public du second degré..... <i>dont Titre 2 Dépenses de personnel</i>		40 000 000 40 000 000
Vie de l'élève	35 000 000	
Enseignement privé du premier et du second degré <i>dont Titre 2 Dépenses de personnel.</i>		
Soutien de la politique de l'éducation nationale..... <i>dont Titre 2 Dépenses de personnel.</i>	5 000 000	
Enseignement technique agricole <i>dont Titre 2 Dépenses de personnel.</i>		
Totaux	40 000 000	40 000 000
Solde		0

Amendement n° 295 présenté par Mme David, M. Durand, Mme Lignières-Cassou, M. Néri, Mme Génisson, M. Gorce et les membres du groupe socialiste.

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(En euros)

PROGRAMMES	+	-
Enseignement scolaire public du premier degré	426 679 277	
<i>dont Titre 2 Dépenses de personnel</i>	<i>405 345 313</i>	
Enseignement scolaire public du second degré		
<i>dont Titre 2 Dépenses de personnel.</i>		
Vie de l'élève		
<i>dont Titre 2 Dépenses de personnel.</i>		
Enseignement privé du premier et du second degré		426 679 277
<i>dont Titre 2 Dépenses de personnel.</i>		
Soutien de la politique de l'éducation nationale		
<i>dont Titre 2 Dépenses de personnel.</i>		
Enseignement technique agricole		
<i>dont Titre 2 Dépenses de personnel.</i>		
Totaux	426 679 277	426 679 277
Solde	0	

Amendement n° 293 présenté par Mme David, M. Durand, Mme Lignières-Cassou, M. Néri, Mme Génisson, M. Gorce et les membres du groupe socialiste.

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(En euros)

PROGRAMMES	+	-
Enseignement scolaire public du premier degré	104 301 734	
<i>dont Titre 2 Dépenses de personnel</i>	<i>99 086 647</i>	
Enseignement scolaire public du second degré	250 897 639	
<i>dont Titre 2 Dépenses de personnel</i>	<i>238 352 757</i>	
Vie de l'élève	3 887 506	
<i>dont Titre 2 Dépenses de personnel.</i>		
Enseignement privé du premier et du second degré	4 660 740	366 973 445
<i>dont Titre 2 Dépenses de personnel</i>	<i>4 427 403</i>	
Soutien de la politique de l'éducation nationale		
<i>dont Titre 2 Dépenses de personnel.</i>		
Enseignement technique agricole	3 225 826	
<i>dont Titre 2 Dépenses de personnel</i>	<i>3 064 535</i>	
Totaux	366 973 445	366 973 445
Solde	0	

Amendement n° 294 présenté par MM. Néri, Durand, Mmes David, Lignières-Cassou, Génisson, M. Gorce et les membres du groupe socialiste.

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(En euros)

PROGRAMMES	+	-
Enseignement scolaire public du premier degré	18 804 421	
<i>dont Titre 2 Dépenses de personnel</i>	<i>17 864 200</i>	
Enseignement scolaire public du second degré	23 274 778	
<i>dont Titre 2 Dépenses de personnel</i>	<i>22 111 039</i>	
Vie de l'élève		
<i>dont Titre 2 Dépenses de personnel.</i>		
Enseignement privé du premier et du second degré		42 079 199
<i>dont Titre 2 Dépenses de personnel.</i>		
Soutien de la politique de l'éducation nationale		
<i>dont Titre 2 Dépenses de personnel.</i>		
Enseignement technique agricole		
<i>dont Titre 2 Dépenses de personnel.</i>		
Totaux	42 079 199	42 079 199
Solde	0	

Amendement n° 296 présenté par M. Durand, Mmes David, Lignières-Cassou, M. Néri, Mme Génisson, M. Gorce et les membres du groupe socialiste.

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(En euros)

PROGRAMMES	+	-
Enseignement scolaire public du premier degré		
<i>dont Titre 2 Dépenses de personnel.</i>		
Enseignement scolaire public du second degré	17 290 998	
<i>dont Titre 2 Dépenses de personnel</i>	<i>16 426 448</i>	
Vie de l'élève		
<i>dont Titre 2 Dépenses de personnel.</i>		
Enseignement privé du premier et du second degré		17 290 998
<i>dont Titre 2 Dépenses de personnel.</i>		
Soutien de la politique de l'éducation nationale		
<i>dont Titre 2 Dépenses de personnel.</i>		
Enseignement technique agricole		
<i>dont Titre 2 Dépenses de personnel.</i>		
Totaux	17 290 998	17 290 998
Solde	0	

Amendement n° 101 rectifié présenté par M. Chamard, rapporteur spécial au nom de la commission des finances, MM. Hériaud et Diefenbacher.

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(En euros)

PROGRAMMES	+	-
Enseignement scolaire public du premier degré <i>dont Titre 2 Dépenses de personnel.</i>		
Enseignement scolaire public du second degré <i>dont Titre 2 Dépenses de personnel</i>		15 500 000 15 500 000
Vie de l'élève <i>dont Titre 2 Dépenses de personnel.</i>		
Enseignement privé du premier et du second degré <i>dont Titre 2 Dépenses de personnel.</i>		
Soutien de la politique de l'éducation nationale <i>dont Titre 2 Dépenses de personnel.</i>		
Enseignement technique agricole <i>dont Titre 2 Dépenses de personnel.</i>	15 500 000	
Totaux	15 500 000	15 500 000
Solde	0	

Amendement n° 421 rectifié présenté par le Gouvernement.

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(En euros)

PROGRAMMES	+	-
Enseignement scolaire public du premier degré <i>dont Titre 2 Dépenses de personnel.</i>		
Enseignement scolaire public du second degré <i>dont Titre 2 Dépenses de personnel</i>		8 000 000 8 000 000
Vie de l'élève <i>dont Titre 2 Dépenses de personnel.</i>		
Enseignement privé du premier et du second degré <i>dont Titre 2 Dépenses de personnel.</i>		
Soutien de la politique de l'éducation nationale <i>dont Titre 2 Dépenses de personnel.</i>		
Enseignement technique agricole <i>dont Titre 2 Dépenses de personnel.</i>	8 000 000	
Totaux	8 000 000	8 000 000
Solde	0	

Amendement n° 209 présenté par M. Luca, rapporteur pour avis au nom de la commission des affaires culturelles, MM. Baguet et Lachaud.

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(En euros)

PROGRAMMES	+	-
Enseignement scolaire public du premier degré <i>dont Titre 2 Dépenses de personnel.</i>		
Enseignement scolaire public du second degré <i>dont Titre 2 Dépenses de personnel.</i>		
Vie de l'élève <i>dont Titre 2 Dépenses de personnel.</i>		
Enseignement privé du premier et du second degré <i>dont Titre 2 Dépenses de personnel</i>	1 900 000 1 900 000	1 900 000
Soutien de la politique de l'éducation nationale <i>dont Titre 2 Dépenses de personnel.</i>		
Enseignement technique agricole <i>dont Titre 2 Dépenses de personnel.</i>		
Totaux	1 900 000	1 900 000
Solde	0	

Amendements identiques :

Amendements n° 210 de MM. Luca, rapporteur pour avis, Baguet, Lachaud et Perrut, **n° 34** présenté par M. Perrut et **n° 127** présenté par M. Schneider.

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(En euros)

PROGRAMMES	+	-
Enseignement scolaire public du premier degré <i>dont Titre 2 Dépenses de personnel.</i>		
Enseignement scolaire public du second degré <i>dont Titre 2 Dépenses de personnel.</i>		
Vie de l'élève <i>dont Titre 2 Dépenses de personnel</i>	1 000 000 1 000 000	
Enseignement privé du premier et du second degré <i>dont Titre 2 Dépenses de personnel.</i>		
Soutien de la politique de l'éducation nationale <i>dont Titre 2 Dépenses de personnel</i>		1 000 000 1 000 000
Enseignement technique agricole <i>dont Titre 2 Dépenses de personnel.</i>		
Totaux	1 000 000	1 000 000
Solde	0	

Article 80

Après le sixième alinéa du IV de l'article L. 323-8-6-1 du code du travail, il est inséré un alinéa ainsi rédigé :

« Le montant des dépenses consacrées à la rémunération des assistants d'éducation affectés à des missions d'aide à l'accueil, à l'intégration et à l'accompagnement des élèves ou étudiants handicapés au sein des écoles, des établissements scolaires et des établissements d'enseignement supérieur est déduit du montant de la contribution exigible. »

Mission « participations financières de l'État »

ÉTAT B

Autorisations d'engagement : 14 000 000 000 euros ;

Crédits de paiement : 14 000 000 000 euros.

Amendement n° 300 présenté par MM. Balligand, Migaud, Bonrepaux et les membres du groupe socialiste.

I. – Créer les programmes : « Désendettement de l'État ou d'établissements publics de l'État », « Abondement du Fonds de réserve des retraites » et « Augmentations de capital, dotations en fonds propres, avances d'actionnaire et prêts assimilés, achats ou souscriptions de titres, parts ou droits de sociétés et autres investissements financiers de nature patrimoniale ».

II. – Supprimer le programme « Participations financières de l'État ».

III. – En conséquence modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(En euros)

PROGRAMMES	+	-
Participations financières de l'État		14 000 000 000
Désendettement de l'État ou d'établissements publics de l'État	11 100 000 000	
Abondement du Fonds de réserve des retraites	1 000 000 000	
Augmentations de capital, dotations en fonds propres, avances d'actionnaire et prêts assimilés, achats ou souscriptions de titres, parts ou droits de sociétés et autres investissements financiers de nature patrimoniale	1 900 000 000	
Totaux	14 000 000 000	14 000 000 000
Solde	0	

Mission « avances à divers services de l'État ou organismes gérant des services publics »

ÉTAT B

Autorisations d'engagement : 13 600 000 000 euros ;

Crédits de paiement : 13 600 000 000 euros.

Annexes**DÉPÔT DE PROJETS DE LOI**

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 14 novembre 2005, de M. le Premier ministre, un projet de loi prorogeant l'application de la loi n° 55-385 du 3 avril 1955.

Ce projet de loi, n° 2673, est renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 14 novembre 2005, de M. le Premier ministre, un projet de loi ratifiant l'ordonnance n° 2005-1040 du 26 août 2005 relative à l'organisation de certaines professions de santé et à la répression de l'usurpation de titres et de l'exercice illégal de ces professions et modifiant le code de la santé publique.

Ce projet de loi, n° 2674, est renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, en application de l'article 83 du règlement.

DÉPÔT D'UN RAPPORT EN APPLICATION D'UNE LOI

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 14 novembre 2005, de M. le Premier ministre, en application de l'article 7 de la loi n° 2002-1094 du 29 août 2002, le rapport sur l'exécution de la loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure (exercice 2004).

MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR PRIORITAIRE

Il résulte d'une lettre de M. le ministre délégué aux relations avec le Parlement, en date du lundi 14 novembre 2005, que l'ordre du jour prioritaire est ainsi modifié :

Mardi 15 novembre 2005 :

L'après-midi, à 15 heures :

Questions au Gouvernement ;

Discussion du projet de loi prorogeant l'application de la loi n° 55-385 du 3 avril 1955 ;

Suite de la discussion de la deuxième partie du projet de loi de finances pour 2006 (n°s 2540, 2568) :

Sécurité sanitaire (crédits ayant fait l'objet d'un examen en commission élargie) ;

Agriculture, pêche, forêt et affaires rurales ; développement agricole et rural.

Le soir, à 21 h 30 :

Suite de l'ordre du jour de l'après-midi.

Mercredi 16 novembre 2005 :

Le matin, à 9 h 30 :

Suite de la discussion de la deuxième partie du projet de loi de finances pour 2006 (n°s 2540, 2568) :

Agriculture, pêche, forêt et affaires rurales ; développement agricole et rural (*suite*).

L'après-midi, à 15 heures :

Questions au Gouvernement ;

Suite de la discussion de la deuxième partie du projet de loi de finances pour 2006 (n°s 2540, 2568) :

Articles non rattachés.

Le soir, à 21 h 30 :

Suite de la discussion de la deuxième partie du projet de loi de finances pour 2006 (2540, 2568) :

Articles non rattachés (*suite*).

**TEXTES SOUMIS EN APPLICATION
DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION***Transmissions*

M. le Premier ministre a transmis, en application de l'article 88-4 de la Constitution, à M. le président de l'Assemblée nationale, les textes suivants :

Communication du 10 novembre 2005

E 3001. – Proposition de décision du Conseil concernant l'adoption de l'accord relatif à l'octroi d'un régime de franchise de droits aux circuits intégrés à puces multi-

ples. Proposition de décision du Conseil concernant l'approbation de l'accord relatif à l'octroi d'un régime de franchise de droits aux circuits intégrés à puces multiples (COM [2005] 0538 final) ;

E 3002. – Proposition de décision du Conseil relative à la conclusion de l'accord entre la Communauté européenne et les États-Unis sur le commerce du vin (COM [2005] 0547 final) ;

E 3003. – Projet d'action commune du Conseil portant création d'une équipe de police consultative de l'Union européenne dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine à l'expiration de la Mission de police de l'Union européenne (EUPOL PROXIMA) – PESC POLICE MACEDOINE.

